

## Compte-rendu audio conférence du jeudi 9 avril 2020.

La Direction a organisé une conférence à destination des Organisations Syndicales afin de leur faire part d'un certain nombre d'informations en matière de ressources humaines et pour faire un point sur les métiers.

David Leyrat a participé en tant que représentant de la CFTC.

## Ressources humaines.

Au 9 avril, il y a 48 cas avérés d'agents malades du Covid 19 dont la Direction a été informée.

# - Situation administrative des agents.

Il y a 14,54 % des agents présents sur sites, 17,92 % des personnels sont en télétravail, et 49,15 % des agents sont en ASA.

Ces chiffres ne comprennent pas les agents en arrêt maladie, ou en congés.

Globalement, notre Direction a eu les bonnes attitudes. Ainsi, au plan des RH, la priorité est la santé des équipes.

La question de l'impact des autorisations d'absence particulière sur les jours RTT n'est pas tranchée à ce jour par la DG.

Concernant les congés à venir en période de confinement, la CFDT et la CFTC ont demandé une application souple.

## Informations de la Direction.

La Direction a indiqué qu'en début de semaine, les parois en plexiglas et les masques sont parvenus à la DRFIP 69.

La DRFIP 69 ayant à charge de répartir les masques entre différentes directions.

Ainsi, fin de cette semaine, toutes les parois nécessaires aux services auront été installées, et les masques auront été répartis.

(deux personnes au maximum par service).

Sur les services où le présentiel est maintenu ou va être établi, il est prévu que les agents soient suffisamment répartis sur l'espace de travail pour que les préconisations des instances médicales soient respectées.

Pour les services où des cas de malades du Covid-19 ont été déclarés, ils ont été désinfectés par une entreprise spécialisée.

Entre la commande de désinfection et l'intervention réelle, il y a un décalage car l'entreprise sollicitée a besoin de connaître en détail ce que la prestation doit inclure (combien de portes, de poignées etc.).

A noter la réactivité de la Direction sur ces besoins et commandes. Elle demeure vigilante sur les besoins de désinfection.

Sur les personnes en présentiel et l'absence de cantine ou panier repas : la Direction a précisé qu'elle appliquera les préconisations de la Centrale, avec identification des services concernées, nombre de personnes dans cette situation,...

L'absence de cantine concerne aussi les personnels rattachés aux cantines actuellement fermées mais aussi aux services qui n'ont plus accès à une cantine, avec laquelle il y avait un accord de restauration inter-professionnel.

La demande de « frais de repas » sera à remplir sur Chorus FDD (pour plus d'information sur ce point vous pouvez nous écrire sur notre mail <a href="mailto:cftc.drfip69@dgfip.finances.gouv.fr">cftc.drfip69@dgfip.finances.gouv.fr</a>).

## Information sur l'activité

La situation est la suivante.

Les agents PCRP vont être rappelés en présentiel. Deux dates ont été avancées les 15 ou 20 avril. Les informations diffèrent selon le PCRP : le nombre d'agents concernés varie de «tous ceux du service», à «quelques uns».

La Direction va rappeler des modalités identiques pour les PCRP 1 et PCRP 2. Et cela ne devrait pas être le rappel de la totalité des agents.

Dans tous les cas, la Direction sera vigilante sur les règles de distanciations préconisées.

Sur les sites tel que Vénissieux et Vaulx-en-Velin, la Direction a notamment prévu un service de sécurité pour éviter tout débordement comme cela a pu être le cas récemment.

Sur les mesures de soutien à l'activité des entreprises privées, les DRFIP seront sollicitées pour participer à la mission relative à la mise en place du fonds de solidarité.

Les BDV participent actuellement à la relance des défaillants PAS et TVA (la suspension de ces versements n'est pas prévue dans le plan de soutien à l'économie).

Aucune information n'était précisée pour l'heure, sur les modalités de la campagne IR.

Une réunion précisera prochainement les modalités de la campagne (on peut d'ores et déjà préciser que le téléphone et les mails seront mis en avant).

Le PCA (Plan de Continuité de l'Activité) sera actualisé très prochainement.

\* \* \* \* \*

Si vous avez connaissance de collègues qui vous paraissent fragilisés pendant cette période de confinement parlez nous en. Vous pouvez en faire de même si vous-même, ou des collègues, n'ont plus de contacts avec leur chef de Service.

En cas de besoin, le numéro de la plate-forme « psychologue » peut être utilement rappelé. Ce service propose une assistance anonyme et confidentielle, il est joignable gratuitement 24h/24 et 7j/7 au 0805 230 809)

Prenez soin de vous

David Leyrat

Mail:cftc.drfip69@dgfip.finances.gouv.fr